

La loi Grenelle II impose à Sorbonne Université de comptabiliser ses émissions de gaz à effet de serre (GES) tous les 3 ans et de publier un bilan, accompagné d'un plan d'action triennal. C'est ce qui constitue un bilan GES réglementaire.

En 2022, Sorbonne Université a confié au bureau d'études spécialisé ECOACT la mission de réaliser un bilan des émissions de GES de l'année 2021 avec la méthodologie Bilan Carbone®.

## Périmètre organisationnel de l'étude

En 2021, Sorbonne Université compte :

- 44 929 étudiants
- 17 341 personnels travaillant à temps plein

Des usages variés avec des spécificités sur le patrimoine, les équipements, l'achat de biens et de services, le transport, les déchets...



Un patrimoine conséquent et très divers :

- 600 000 m<sup>2</sup> dont
- 84 bâtiments

Des implantations géographiques variées : des sites parisiens et franciliens, des stations marines en :

- Bretagne
- PACA
- Occitanie



**Emission = Quantité x facteur d'émission**

Un facteur d'émission est un ratio permettant de connaître les émissions de gaz à effet de serre liées à un objet, une matière, ou un service. Il est exprimé en tonne équivalent CO<sub>2</sub> (t<sub>eq</sub>CO<sub>2</sub>)

## Périmètre opérationnel



Le calcul des émissions

Un Bilan Carbone® :  
 ▪ Manipule des ordres de grandeur et des estimations à utiliser avec précaution  
 ▪ Est par nature incertain: il comporte des incertitudes associées à chaque facteur d'émission.

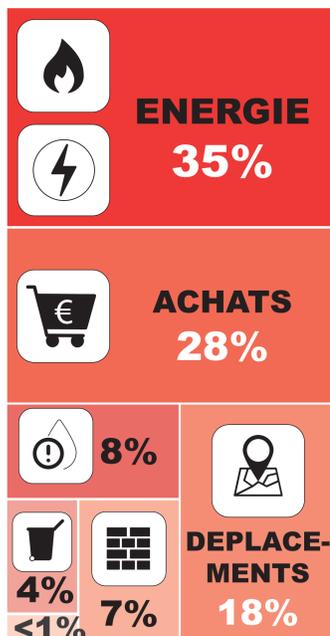
Ce qui compte n'est pas le résultat exact mais **savoir où et comment agir !**



**38 800 t<sub>eq</sub>CO<sub>2</sub>**

Les émissions de gaz à effet de serre de Sorbonne Université se sont élevées en 2021 à 38 800 t<sub>eq</sub>CO<sub>2</sub>.

Les émissions proviennent en majeure partie de la **consommation énergétique** des bâtiments, des **achats** de biens et services et des **déplacements**.



## Résultats globaux

### SCOPE 1 :

#### Emissions directes

Sources fixes et mobiles de combustion

Emissions chauffage :

- Chauffage urbain
- Gaz naturel
- Fioul



**9 650 t<sub>eq</sub>CO<sub>2</sub>**  
**72%** du poste ENERGIE

### SCOPE 2 :

#### Emissions indirectes

Liées à la consommation d'électricité

Emissions électricité :

- Eclairage
- Equipements
- Ventilation



**3 750 t<sub>eq</sub>CO<sub>2</sub>**  
**28%** du poste ENERGIE

### SCOPE 3 :

#### Emissions indirectes

Liées aux activités de SU et qui proviennent de la chaîne d'approvisionnement

- Achats de biens/services
- Déplacements
- Fuites frigorigènes issues des climatisations
- Immobilisations
- Déchets
- Fret / transports de marchandises



**11 000 t<sub>eq</sub>CO<sub>2</sub>**



**7 100 t<sub>eq</sub>CO<sub>2</sub>**



**3 200 t<sub>eq</sub>CO<sub>2</sub>**



**2 900 t<sub>eq</sub>CO<sub>2</sub>**



**1 310 t<sub>eq</sub>CO<sub>2</sub>**



**17 t<sub>eq</sub>CO<sub>2</sub>**

## Analyse et perspectives

### ESTIMATION IMPACT GES

- Faible
- Moyen
- Elevé

### 5 ACTIONS PRIORITAIRES POUR REDUIRE LES EMISSIONS GLOBALES

Après la phase de mesure de l'empreinte carbone, 5 actions de réduction ont été retenues :

1. Améliorer la gestion opérationnelle de l'énergie
2. Améliorer la performance énergétique des bâtiments
3. Conditionner le recours à l'avion pour les déplacements professionnels
4. Repenser les achats de biens et de services
5. Allonger la durée de vie des équipements et leur intervalle de renouvellement

